



Janvier
2016

Chères Crisnéennes, Chers Crisnéens,

Au nom du conseil communal de Crisnée, j'ai le plaisir de vous présenter nos meilleurs vœux de santé et de bonheur pour l'année 2016.

Budget 2016

En sa séance du 21 décembre 2015, le conseil communal a voté les budgets du CPAS et de la commune. Le budget est une prévision des recettes et des dépenses pour l'année à venir. Il peut faire l'objet d'adaptations en cours d'année par le biais d'une ou plusieurs modifications budgétaires. Les dépenses de fonctionnement figurent au budget ordinaire tandis que les dépenses d'investissement figurent au budget extraordinaire.

L'expression « *Crisnée bouge...* » trouvera encore tout son sens en 2016. Au niveau des investissements, nous consacrerons l'essentiel de nos investissements au site « Crisnée demain ». L'équipement du site, à savoir la réalisation des voiries, des trottoirs, l'égoutage, l'éclairage, l'équipement en fibre optique et l'alimentation en eau, sera entamé. D'autre part, le marché de travaux de la maison communale sera lancé tout comme celui du logement public.

En 2016, nous consacrerons également des moyens financiers pour améliorer la mobilité et la sécurité sur nos routes. Chaque rue de la commune fera l'objet d'une analyse individualisée afin de voir ce qui peut être fait pour renforcer encore davantage la sécurité des usagers et riverains. Vous serez directement associé(e)s à cette démarche.

Propreté dans nos villages : opération j.a.v.e.l. (un jour – un agent - un village – entretien – local

La commune de Crisnée attache une importance toute particulière à la propreté de ses espaces publics. Si nous regrettons les comportements, hélas encore trop nombreux, de personnes qui se permettent de jeter sans que rien ne le justifie, canettes, papiers, cartons, et autres déchets le long de nos routes, nous ne baissons pas les bras. Au contraire ! A partir du mois de mars, nous systématiserons encore davantage l'entretien de nos villages en mettant un place l'opération j.a.v.e.l. ! Le concept est simple : chaque jour de la semaine, nous affecterons un agent par jour et par village pour son nettoyage. La commune de Crisnée comptant 5 villages, cela signifie concrètement que chaque village sera entretenu à raison d'une fois par semaine.

Le défi 2016 – tous à vélo

Si la commune de Crisnée présente de nombreux atouts pour la pratique du vélo grâce à ses routes régionales (N3 et N614) intégralement équipées de pistes cyclables, ses nombreux trottoirs asphaltés et son relief très faible, force est de constater que nous sommes trop peu nombreux à utiliser notre vélo pour nos petits déplacements. Pour tenter de faire changer les mentalités, les élus communaux et CPAS sont invités à relever un défi simple : durant toute l'année 2016, venir aux réunions du collège communal, du conseil communal, du conseil du CPAS ou de la CCATM à vélo. Un défi a également été lancé aux membres du personnel : venir travailler à vélo une fois par semaine. Vous aussi, vous pouvez participer à ce défi en laissant votre voiture au garage au profit de votre vélo pour effectuer vos petits déplacements au sein de la commune.

A votre service, cordialement,
Philippe Goffin, Député-bourgmestre de Crisnée

Plan d'urgence et d'intervention communale



Le 15 janvier dernier, plusieurs communes de l'arrondissement Huy-Waremme ont été fortement impactées par les chutes de neige qui ont provoqué une panne d'électricité généralisée d'une durée particulièrement longue. Plus de 12.000 foyers ont été privés d'électricité durant tout le week-end. Heureusement, nous avons échappé à cette panne de longue durée mais il faut être conscient que celle-ci aurait très bien pu nous toucher aussi.

Pour gérer cette situation, les communes impactées par cette panne ont activé leur plan d'urgence. C'est l'occasion pour nous de faire le point sur notre propre plan d'urgence.

Chaque commune du pays doit disposer d'un plan d'urgence et d'intervention. Le nôtre a été validé par le Gouverneur en 2008.

Pour établir notre plan d'urgence, il a d'abord fallu faire l'inventaire des risques potentiels pour notre territoire en particuliers. Outre le risque supra communale que constitue la centrale nucléaire de Tihange, ont été répertoriées les lignes ferroviaires, les lignes aériennes, les canalisations fluxys, les stations essence, les routes régionales avec passage de convois pouvant transporter des matières dangereuses, la piscine, les salles communales, les écoles, la crèche et la brocante.

Chaque commune est dotée d'une cellule de sécurité communale. Elle est composée du bourgmestre, du service régional d'incendie, de la Santé publique, de la zone de police de Hesbaye, de la Protection Planu. Cette cellule se réunit sur convocation et à l'initiative du bourgmestre pour la rédaction et la mise à jour du plan général d'intervention et d'urgence et éventuellement des plans particuliers, pour faire l'inventaire des risques, pour organiser et réaliser des exercices, pour tirer les enseignements des exercices ou des situations réelles et réaliser l'information préalable à la population concernant la planification d'urgence.

Le comité de coordination communal, composé des membres de la cellule de sécurité communale ou de leur délégué, plus le service ou organismes dont la présence serait nécessaire (TEC, SWDE, service travaux, ...) est établi à la maison communale. Lors de la survenance d'un incident majeur nécessitant le déclenchement du plan générale d'urgence et d'intervention, le centre 112 prévient le bourgmestre via la zone de police.

Dès son arrivée au centre de crise, le bourgmestre prend la présidence, et le Comité, après avoir reçu les premières informations, prend les décisions de nature à permettre la meilleure gestion possible du problème. Lorsque l'incident majeur est géré en phase provinciale, les bourgmestres doivent veiller à la mise en place d'une cellule de crise communale afin de mettre en œuvre les décisions du comité provincial de coordination.

Pour être totalement indépendant des aléas de la fourniture d'énergie, la maison communale est équipée d'un groupe électrogène à forte puissance permettant une disponibilité totale de l'ensemble des moyens informatiques et téléphoniques de la maison communales 24h/24h.

De manière générale, toute situation d'urgence collective ayant pour conséquence l'évacuation et l'hébergement de personnes verra s'ouvrir le centre d'accueil actuellement fixé dans les locaux de l'I.P.E.S. de Hesbaye, rue Jean Stassart, 21/A.

Le collège communal de Crisnée a demandé à la commune de Burdinne, touchée par la panne d'électricité du week-end de la mi-janvier, qu'elle lui communique dès que possible le débriefing de la gestion de la crise qu'elle vient de vivre, afin de pouvoir, le cas échéant, adapter son propre plan d'intervention et d'urgence à la lumière des réalités constatées.



Le 3 février 2016 – Conseil communal

Le conseil communal se réunira à 19h, à la maison communale. A l'ordre du jour figurera notamment le cahier des charges pour l'équipement du site Crisnée demain.

Du 8 au 12 février 2016 – Stages CSM à Crisnée

Stage enfants de 2,5 à 6 ans : Bambins sportifs – mini tennis

Les enfants pratiquent du mini-tennis à raison de deux périodes par jour, une le matin et l'autre l'après-midi, avec le matériel adéquat, en salle ou en extérieur selon la météo. Les autres activités sont identiques à celles des bambins sportifs.



Stage enfants de 6 à 12 ans : multisports - badminton

L'activité principale est pratiquée deux fois par jour. Les autres disciplines sportives proposées sont nombreuses et variées telles que : athlétisme, unihoc, base-ball, natation, tennis, badminton, escalade, football, escrime... (suivant les possibilités des centres et les compétences des moniteurs).

Etant agréé par l'ONE, nos stages sont encadrés par un responsable (régent ou licencié) entouré d'une équipe de moniteurs qualifiés et pour beaucoup brevetés. Nous disposons d'un matériel adéquat sans cesse renouvelé. Les groupes sont composés en fonction des âges et ne dépassent pas 12 enfants par moniteur.

Chaque activité dure de 30 à 40 minutes. Les enfants pratiquent quatre activités le matin et quatre activités l'après-midi. Une tenue sportive est nécessaire. Il est souhaitable que chaque enfant se munisse de deux paires de chaussures de sport (extérieures/intérieures). Deux séances quotidiennes de badminton sont au programme. Infos complémentaires sur www.csmasbl.be

Le 17 février 2016 – Place à l'opéra

La commune de Crisnée invite les enfants de 6 ans et plus à passer une après-midi à l'opéra de Liège pour participer à un opéra interactif et chanté par les jeunes spectateurs eux-mêmes qui seront impliqués dans ce moment musical interactif qui leur permettra de découvrir le monde en chantant.

Gratuit pour les enfants.



20 € Pour les adultes

Le nombre de places est limité.

Infos : Yakhlef El Mokhtari 0477/799.324 après 17h – mail : yelmo10@gmail.com

Réervations : Maison communale – 019/33.83.90

Le 4 mars 2016 – Grand feu et...



Le vendredi 4 mars prochain, venez nombreux au premier grand feu organisé à Crisnée.

Autour de ce moment symbolique du grand feu, coutume parmi les plus spectaculaires du folklore rural, c'est toute une dynamique locale qui mêlera le passé à l'avenir de la commune de Crisnée...

Ce grand feu aura lieu sur le parking de l'Espace Culture et Loisirs JV à Crisnée, rue Vincent Bonnechère, 14. La page Focus du prochain Crisnée bouge y sera consacrée. Le bénéfice de ce grand feu sera intégralement versé à une association de Crisnée.

